



Officiel : Thomas Cook en liquidation judiciaire. Le tourisme tunisien a un sérieux problème à 7 M€

«Malgré des efforts considérables (au cours du week-end), les discussions entre les différentes parties prenantes du groupe et de nouvelles sources de financements possibles n'ont pas débouché sur un accord. Le conseil d'administration a donc conclu qu'il n'avait d'autre choix que de prendre les mesures pour entrer en liquidation judiciaire avec effet immédiat». C'est ce qu'annonçait depuis hier soir, le TO Thomas Cook. De son côté, l'autorité britannique de l'aviation civile a annoncé dans un communiqué séparé que Thomas Cook, «tour opérateur et compagnie d'aviation à la fois, a cessé ses activités avec effet immédiat. Toutes les réservations Thomas Cook, vols et séjours, sont désormais annulées».

L'information était aussi attendue, avec beaucoup d'appréhension de la part d'une très large part des opérateurs du tourisme en Tunisie. Elle les plonge désormais, comme ses clients, dans l'angoisse. En effet, plusieurs hôtels tunisien sont sous marque Thomas Cook, sans oublier son principal réceptif en Tunisie, l'agence TTS de Karim Miled qui encaissera certainement le coup le plus dur dans cette faillite annoncée de TC.

A l'étranger, le souci des gouvernements se concentre pour l'instant sur le rapatriement de leurs concitoyens par les moyens de bord. En Tunisie, le ministre du tourisme René Trabelsi devrait réunir, cette semaine, les opérateurs du secteur pour voir comment récupérer 7 millions d'euros, en dettes facturées et qui resteront impayées, jusqu'à résolution de la faillite ou reprise de le TO. Différents médias spécialisés, comme notre confrère Destination Tunisie de Hédi Hamdi, avait depuis des mois donné l'alerte sur cette grosse débâcle financière du tourisme tunisien. Vainement. Personne n'avait essayé de se couvrir par assurance, chez les hôteliers tunisiens.

Source: African Manager